



PRÉFET DU NORD

Lille, le 21 août 2013

Communiqué de presse

MATCH DE FOOTBALL LOSC – SAINT-ETIENNE DU 25 AOUT 2013 :

LE PREFET DU NORD PREND UN ARRETE RESTREIGNANT L'ACCES AU STADE PIERRE MAUROY A CERTAINS SUPPORTERS



Le préfet du Nord a pris, ce lundi 12 août, un arrêté visant à prévenir les risques de trouble entre supporters du Losc et de Saint-Etienne lors du match du championnat de ligue 1 le 25 août à 14h00 au stade « Pierre Mauroy » à Villeneuve d'Ascq.

Cet arrêté interdit l'accès du stade « Pierre Mauroy » et le regroupement des supporters de Saint-Etienne sur les communes de Lille, Mons-en-Baroeul, Villeneuve d'Ascq, Ronchin et Lezennes de 9h00 à 18h00 le 25 août 2013.

Il vise à permettre à tous les spectateurs, y compris aux 1 000 supporters de Saint-Etienne qui sont autorisés à assister au match grâce à un transport de bus obligatoire, de participer dans les meilleures conditions à ce match à enjeu.

Cet arrêté s'inspire de l'arrêté qui avait été pris dans des conditions similaires le 17 mai 2013 lors de la rencontre Losc - Saint-Etienne.